

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

31

Nombre de votants :

31

Date de convocation :

10 novembre 2017

Date d'affichage :

23 novembre 2017

L'AN deux mille dix-sept, le **16 novembre** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 10 novembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BOISSET, BOUCHET, CERLES, DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FRIAUD, GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY, Mmes LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, Mme RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, ROUX, Mme SCHOTTEY, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Michèle GRENET

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal

absent

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Stéphane FRIAUD

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Pierre CERLES

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale

absente

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Michèle SCHOTTEY

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20171116-DELIB171107-DE
Date de télétransmission : 20/11/2017
Date de réception préfecture : 20/11/2017

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 NOVEMBRE 2017**

QUESTION N° 7

OBJET : Eglise du Marthuret : travaux de restauration extérieure – bas-côtés : avenants aux marchés initiaux

RAPPORTEUR : Nicole PICHARD

Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 26 octobre 2017.

Lors de sa séance du 4 juillet 2016, le Conseil municipal a décidé l'attribution des lots relatifs aux travaux de restauration extérieure des bas-côtés de l'église du Marthuret. En cours de chantier, des modifications des prestations initiales se sont avérées nécessaires, ce qui implique la passation des avenants :

Lot 1 : Maçonnerie-Pierre de taille

Titulaire	MT HT initial	MT HT Avenant	Prestations de l'avenant article 139.6 du décret 2016-360 du 25 mars 2016	% de variation
COMTE	257 793.51	+ 6 171.59	La dépose de la vierge pour restauration à la demande de l'ABF Des modifications et des adaptations aux travaux suite au bilan de travaux transmis par l'entreprise.	+ 2.39

Lot 2 : Couverture-charpente

Titulaire	MT HT initial	MT HT Avenant	Prestations de l'avenant article 139.6 du décret 2016-360 du 25 mars 2016	% de variation
NAILLER	290 000.00	-5 310.0	Des quantités légèrement inférieures au marché initial	- 1.83

Lot 5 : Serrurerie-miroiterie

Titulaire	MT HT initial	MT HT Avenant	Prestations de l'avenant article 139.3 du décret 2016-360 du 25 mars 2016	% de variation
JACQUET	31 751.15	7 214.90	Modifications des ouvertures des lanterneaux métalliques. (5 317.50 € HT) Mise en œuvre d'un garde-corps au droit de la verrière supplémentaire. (861.20 € HT) Mise en œuvre de l'habillage du chéneau de la verrière double pan supplémentaire. (1 036.20 € HT)	+ 22.72 %

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20171116-DELIB171107-DE
Date de télétransmission : 20/11/2017
Date de réception préfecture : 20/11/2017

Lot 6 : Menuiseries extérieures bois

Titulaire	MT HT initial	MT HT Avenant	Prestations de l'avenant article 139.6 du décret 2016-360 du 25 mars 2016	% de variation
Blanchon	21 657.90	+ 2 769.50	Remplacement d'une porte de la tour	+ 14.3 %

Montant total initial des marchés	621 999.91 € HT
Montant total des avenants	10 845.97 € HT
Montant total des marchés (cumul)	632 845.88 € HT
% de variation	+ 1.74 %

Par ailleurs, il convient de prolonger le délai d'exécution des travaux jusqu'au 22 décembre 2017 pour tous les lots (les travaux devaient initialement se terminer le 7 juillet 2017). Cette prolongation se justifie par :

- des journées d'intempéries en cours de chantier,
- une attente de l'autorisation de la DRAC pour les travaux de ré-ouverture des trois baies donnant sur la rue du Marthuret et de restauration de la statue prévus au marché initial : ils sont planifiés entre le 6 novembre et le 22 décembre 2017.

La Commission des marchés publics à procédure adaptée du 2 octobre 2017 a émis un avis favorable à la passation de ces avenants.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **autoriser le Maire à signer les avenants susmentionnés**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 16 novembre 2017

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL